

POSTES CANADA DIT NON ET ATTEND LA LOI DE RETOUR AU TRAVAIL

Jusqu'ici, Postes Canada n'a changé sa position sur aucun des principaux enjeux du Syndicat. Pourquoi le ferait-elle? Dans la décision qu'il a rendue, le juge Firestone a indiqué que, lorsque le gouvernement conservateur a déposé sa loi de retour au travail en 2011, Postes Canada a durci sa position dans les négociations. Cette loi a eu pour effet de « *causer une entrave substantielle* » et de « *perturber l'équilibre d'un véritable processus de négociation collective* ».

Attendre et se préparer au combat

Nous sommes là et prêts à négocier, mais Postes Canada peut-elle en dire autant? Nous ne savons pas ce qu'il y aura dans la loi de retour au travail. Quoi qu'il en soit, nous devons être prêts à défendre notre droit constitutionnel à la libre négociation collective. En 2011, nous avons contesté la loi devant les tribunaux et nous avons remporté la bataille. Nous allons nous battre encore une fois si jamais on nous prive de ce droit.

Message de la présidente du conseil d'administration et PDG par intérim de Postes Canada

Cet après-midi, pendant que les parties travaillaient avec le médiateur pour essayer de faire avancer les choses, une lettre de M^{me} Jessica McDonald a été distribuée dans les lieux de travail. Cette lettre n'est rien de moins que du baratin visant à vous faire croire que Postes Canada a déposé des offres qui répondent à vos préoccupations, ce qui est faux. Il n'y a rien dans les propositions de Postes Canada qui constitue une solution à court terme à la surcharge de travail et à l'inégalité. Rien qui permettrait de réduire le fardeau excessif qui vous est imposé tous les jours, et rien pour assurer aux FFRS le paiement de toutes les heures travaillées.

Il faut demeurer forts et solidaires

Les quatre dernières semaines ont été très difficiles pour les travailleurs et travailleuses des postes et leurs familles. La loi imminente ne va pas améliorer les choses. Nous avons montré à Postes Canada que nous ne reculerons pas. Nous sommes fiers et nous nous battons pour obtenir ce que nous méritons.

Communications

Tenez-vous au courant. Surveillez les tableaux d'affichage et vos courriels. Suivez-nous sur Twitter @sttp, sur Facebook (<https://www.facebook.com/cupwsttp/>) et abonnez-vous au Somm@ire du STTP (<https://www.sttp.ca/fr/sommaire-sttp>).

Il faut s'opposer dès maintenant à une loi injuste!

Solidarité,



Nancy Beauchamp

Négociatrice en chef, unité des FFRS



Sylvain Lapointe

Négociateur en chef, unité urbaine